

REGLEMENT INTERIEUR DU CHAMPIONNAT JEUNES DE L' AISNE 2024 - 2025

Le CDJE 02 organise son championnat jeunes par catégories d'âge mixte 2024 - 2025. Il aura lieu à l'Espace Rabelais, 28 rue de la Paix 02300 CHAUNY, du Samedi 2 novembre 2024 au Dimanche 3 novembre 2024 :

L'arbitre Principal est : LEROY Cédric Arbitre Fédéral Open 1, Agréé FIDE
Arbitre adjoint : BRACQ Grégory Arbitre Fédéral Open2, Agréé FIDE

Préambule :

Il sera ouvert à tous les jeunes licenciés dans un club de l'Aisne à cette date. Les Qualifiés d'office pour le Championnat de la Ligue doivent être **licenciés A au plus tard le 30 novembre de la saison en cours.**

Article 1 - Organisation générale :

L'inscription est Gratuite. La Pré-inscriptions est obligatoire avant le **29 Octobre 2024** auprès de l'arbitre principal : LEROY Cédric : cercledechecschaunois@gmail.com
La liste des pré-inscrits sera publiés sur le site FFE.

Article 2 - Tournois :

Les Règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptée par le 93ème Congrès de la F.I.D.E à Chennai (INDE), mise en application le 1er janvier 2023. Selon l'article A6 de l'Annexe des Échecs Rapide « La manifestation l'Article A.5 s'applique pour l'intégralité du tournoi »

Les tournois composant le Qualificatif Jeunes sont homologués FIDE RAPIDE (U8, U10, U12, U14, U16 et U18+U20). Ils se joueront en **5 rondes**, le nombre de rondes est modifiable en fonction du nombre de participants par catégorie.

La Cadence sera une cadence Fischer de **40 minutes avec incrément de 10s/coups, dès le premier coup.**

Les appariements se feront soit en Toutes-Rondes ou au Système Suisse Intégral selon le nombre de participants par catégorie. Le délai pour être déclaré forfait est de **30 min**, après le lancement de la pendule.

Article 3 – Les Horaires :

<i>Ouverture du pointage : le samedi à 9h15</i>	<i>Clôture du Pointage : le samedi à 9h50</i>
<i>Ronde 1 : Samedi à 10h00</i>	<i>Ronde 4 : Dimanche à 10h00</i>
<i>Pause midi</i>	<i>Pause midi</i>
<i>Ronde 2 : Samedi à 13h00</i>	<i>Ronde 5 : Dimanche à 13h00</i>
<i>Ronde 3 : Samedi à 15h30</i>	
<i>Éventuels départages sur l'échiquier pour les titres et place qualificative : Vers 15h00</i>	
<i>Cérémonie de clôture, aura lieu 10 minutes après la dernière partie.</i>	

Article 4 – Classement :

Le classement est établi au nombre de points. Si un joueur se retrouve seul dans sa catégorie d'âge il est proclamé Champion(ne) Départemental(e), **mais il devra obligatoirement jouer dans une des catégories.**

Article 5 – Départages :

Pour les tournois en Toutes-Rondes : 1er Départage : Nombre de Victoire/ 2nd Départage : **Sonneborn-Berger**/
3e Départage : Koya

Pour les tournois en Système Suisse Intégral : 1er Départage : Buchholz Tronqué/ 2nd Départage : **Buchholz** / 3e
Départage : Performance

Pour le calcul du Buchholz et le Sonneborn-Berger dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

Départage à l'attribution du titre de Champion(ne) départemental(e) : L'arbitre utilisera les départages prévus *par l'art 3.4 du Règlement du Championnat de France des Jeunes* selon le nombre de joueurs à départager.

Article 6 – Qualification :

Seront qualifiés tous les joueurs et toutes les joueuses qui obtiendront, **au moins, la moitié des points** au Championnat Départemental Jeunes.

Avec les minimas suivants : 5 qualifiés minimum (en mixte et en féminine) pour chaque catégorie ayant plus de 5 licences A selon la répartition par département publiée par la FFE, et 3 qualifiés minimum pour les départements à moins de 6 licences A par catégorie.

Les championnes et champions de Ligue de la saison 2023-2024 sont qualifiés d'office au championnat de Ligue par Zid 2024-2025.

Article 7 – Réclamation :

Toute réclamation doit être transmise à l'arbitre principal, responsable de la compétition par écrit et signée avant la proclamation des résultats.

Article 8 – Commission d'appel :

Une commission d'appel est constituée au début du championnat départemental.

Elle est au moins de 3 membres de 3 clubs différents dont un représentant du corps arbitral départemental, un responsable départemental des jeunes ou son représentant et un organisateur ou son représentant.

Aucun membre de la commission, ne peut délibérer sur une question ou concernant au premier chef un joueur qu'il encadre.

Article 9 – Récompense :

Les champions et les championnes de chaque catégorie d'âge jeune, seront récompensés par le Comité Départemental.

Article 10 – Protocole COVID-19 si Arrêtés préfectoraux

Durant le Championnat Départemental, les participant(e)s, les accompagnateurs, et les parents devront respecter le protocole COVID-19, qui sera mis en place par le responsable COVID-19. A savoir le port du masque obligatoire, les gestes barrières et la distanciation sociale.

Article 11 – Conclusion :

L'inscription au Championnat Départemental, implique l'acceptation du présent règlement et les spectateurs s'engagent à respect ce règlement intérieur.

Arbitre Principal :

LEROY Cédric



Organisateur :

BRACQ Christian



Résultats des Championnats de Ligue HDF Jeunes ZID Sud Senlis 2024

CATEGORIES	1	2	3	4
U20 Mixtes				
U18 Féminins				
U18 Mixtes				
U16 Féminins	DOUDOUX Justine VIMEU CHESS CLUB			
U16 Mixtes	DESMET Cyprien AMIENS	BAUDOIN Moïse	COURRIBET Victor	DOUDOUX Justine
U14 Féminins				
U14 Mixtes	ROLAND Andy SAINT QUENTIN	NOUVIAN Arthur	GILLET Arthur	BIDA Ilyess
U12 Féminins	GLAVNOV Emma CHATEAU-THIERRY	KAZANDJIAN Louna	PLESSIER Prudence	
U12 Mixtes	LE BLANC CONDE Evgeny CHATEAU- THIERRY	GRALLA Achille	DOUCET Léo	GLAVNOV EMMA
U10 Féminins	NOEL-POCHEUX Ida VIMEU CHESS CLUB	SHABOU Zoé	SERELE Raya	DELAIQUE Bella
U10 Mixtes	ROMERO Alexandre SENLIS	GLAVNOV Pavel	QUERNE Alexis	NOEL- POCHEUX Ida
U8 Féminins				
U8 Mixtes	SHABOU Elliot SENLIS	MACQ Victor	PINTO Pablo	MONVOISIN Eliot

En bleu : les qualifié.es au Championnat France Jeune